

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 37

Artikel: [Sur la poudre de guerre]
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178153>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an: 4 fr. — Six mois: 2 fr. — Trois mois: 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 12 août 1865.

Nous venons de recevoir le rapport sur la marche de l'*Asile des aveugles* de Lausanne pour l'année 1864. Nous avons vu avec plaisir que les dons qui sont arrivés de tous côtés ont permis de solder le compte général par un boni de fr. 10,278»59, qui a comblé en bonne partie le vide creusé dans le fonds de réserve par les déficits de 1862 et 1863. Les dons ont produit en 1864 la somme de fr. 19,142»32 et les legs fr. 7,032»80. Parmis les premiers nous remarquerons particulièrement le produit de la vente du Casino, à Lausanne, ceux des ventes organisées par les dames de Moudon et de la Chaux-de-Fonds et enfin celui de la Soirée dramatique donnée par les étudiants de Belles-lettres.

L'hôpital ophthalmique a traité 211 malades pendant l'année 1864; sur ce nombre il y a eu 112 Vaudois, 47 Suisses d'autres cantons et 52 étrangers. 135 malades ont été guéris, 30 ont obtenu une amélioration dans leur état, 32 sont sortis dans l'état où ils étaient entrés et 14 étaient encore en traitement au 31 décembre. Si nous ajoutons à ce nombre les consultations gratuites qui attirent chaque jour à l'Asile un si grand nombre de malades, on se rendra compte du bien immense que répand autour de lui l'Asile des aveugles dans cette branche de son activité.

L'institut des jeunes aveugles a compté, en 1864, 29 élèves, 18 garçons et 11 filles, qui se répartissent comme suit au point de vue de la nationalité: 15 Vaudois, 12 Suisses d'autres cantons et 9 étrangers. Il n'est personne qui, en visitant l'Asile, n'ait été vivement impressionné à la vue de tous ces malheureux, qui vaquent à leurs études et à leurs occupations matérielles avec une sérénité et un contentement intérieur qui se peint sur leurs visages si tristement défigurés. Un sentiment d'admiration saisit chaque visiteur à la vue de tout ce que l'on peut obtenir d'enfants et d'hommes qui paraissent condamnés à une existence purement passive, et à ce sentiment se joint bien vite celui de la reconnaissance pour le zélé directeur, M. Hirzel, qui sait

répandre autour de lui l'ordre, la vie et le bonheur.

L'atelier des aveugles a fourni du travail à treize ouvriers; on sait que la vannerie est la principale occupation des aveugles; les ouvrages du tour qui sortent de cet atelier sont assez connus pour que nous n'ayons pas besoin de les recommander ici; on a joint cette année à ces travaux le tissage des babouches, enseigné par un ancien maître cordonnier de Lausanne, devenu aveugle lui-même. Trois ouvriers de l'atelier remplissent les fonctions d'organistes à Prilly, dans le temple de St-Laurent et à la maison pénitentiaire. Les ouvriers aveugles qui cultivent la musique trouvent une ressource bien précieuse dans l'orgue que l'atelier doit à la générosité de M^{me} de Rumine.

A ces trois divisions de l'Asile, l'hôpital, l'institut et l'atelier, l'activité de M. Hirzel a joint l'administration d'un fonds de secours pour les élèves filles sortant de l'Asile, une imprimerie en relief et une association des aveugles pour la dissémination entre eux des Saintes-Ecritures. L'imprimerie en relief a produit jusqu'à ce jour une petite géographie et les trois-quarts de la Bible. Une somme de 8,000 francs serait encore nécessaire pour terminer cette dernière œuvre qui a coûté jusqu'ici fr. 29,710»21.

Le budget des dépenses prévues pour l'administration et le service général de l'Asile pendant l'année 1866 s'élève à fr. 40,000; les recettes ordinaires peuvent être évaluées à fr. 33,700, en sorte qu'il reste un déficit probable de fr. 6,300.

Puisse la charité continuer son œuvre bienfaisante en présence de tant de misères à soulager!

S. C.

Nous avons appris par plusieurs journaux qu'en suite d'expériences qui venaient d'être faites à Londres, on était parvenu à rendre la poudre de guerre non-explosible pour un temps quelconque, avec faculté de la ramener à son état ordinaire à volonté. Nous avons pu nous procurer quelques détails sur le procédé employé et comme il est d'une grande simplicité et qu'il peut être fort utile à connaître et

à employer lorsqu'il s'agit de conserver et de transporter de grandes masses de poudre, nous en ferons part à nos lecteurs.

L'auteur du procédé, M. Gale de Londres, avait appris qu'en mélangeant la poudre avec du sable ou du charbon pulvérisé, on pouvait modifier plus ou moins profondément son inflammabilité. Mais ces deux corps présentaient plusieurs inconvénients dans la pratique ; les grains de sable n'étant pas tous de même grandeur sont difficiles à séparer complètement de la poudre quand on veut s'en servir ; le charbon a de plus l'inconvénient d'attirer l'humidité et de rendre la poudre impropre au service. M. Gale a eu l'idée d'employer du verre pulvérisé, aussi fin que possible, plus fin encore que la poudre elle-même. La poudre a déjà perdu bien de son inflammabilité quand elle est mélangée par parties égales avec le verre. Mais pour la rendre complètement inerte, c'est-à-dire pour lui enlever tout à fait la propriété de s'enflammer subitement et de faire explosion, il suffit de mélanger ensemble une partie de poudre à canon et quatre parties de verre. Les expériences récentes qui ont été faites à ce sujet ont montré qu'on pouvait impunément introduire un tison chauffé au rouge dans un tonneau renfermant le mélange que nous venons d'indiquer. Pour rendre à la poudre ses propriétés balistiques, il suffit — de la tamiser.

S. C.

La question de la fertilisation des terres est et sera de plus en plus à l'ordre du jour. En effet, si rien ne se perd à la surface de la terre, il n'en est pas moins vrai qu'une portion très-notable des substances nutritives fournies par le sol ne lui sont pas directement rendues : elles sont rejetées dans les cours d'eau qui les entraînent au fond des mers, là, elles attendent un nouveau bouleversement, qui changerait la physionomie de nos hémisphères, et amènerait à la surface les couches solides que recouvrent aujourd'hui nos océans. La fertilité des terres tend donc tout naturellement à diminuer, et cela surtout dans le voisinage des grandes villes qui absorbent une quantité considérable de matière nutritive et n'en rendent qu'une bien minime portion. Liebig explique même par ce fait la stérilité des environs de Rome et de plusieurs contrées dans le voisinage desquelles ont existé autrefois de grandes villes.

Il est donc important de signaler toutes les ressources dont nous pouvons disposer et qui peuvent contribuer à la fertilisation des terres. Il paraît que sous ce rapport la tourbe jouit en Angleterre d'une grande faveur, et comme cette substance est très-abondante dans notre pays, nous croyons intéressante d'indiquer la manière dont on peut l'employer comme engrais.

La tourbe ne donne qu'un médiocre engrais à l'état naturel ; mais quand elle est mélangée avec

les fumiers de ferme, elle acquiert des propriétés fertilisantes assez prononcées. La proportion qui paraît la meilleure est celle de 2 quintaux d'engrais de basse-cour pour 5 quintaux de tourbe sèche. La tourbe doit être extraite du marais par un temps sec, rester exposée à l'air pendant deux ou trois semaines, puis mélangée au fumier. Il faut faciliter la fermentation du mélange en l'arrosoant avec du purin.

La tourbe sèche, arrosée avec le purin qui se perd dans les villages, fournirait seule un excellent engrais. On peut aussi convertir la tourbe en charbon et mélanger celui-ci, réduit en poudre grossière, avec le froment des semaines, ce qui hâte la végétation d'une manière très-sensible. L'usage des cendres de tourbe est plus répandu que celui de la tourbe pure et du charbon de tourbe. On emploie comme engrais, dans plusieurs pays, les *cendres de mer*, que l'on tire de Hollande, et qui proviennent d'une tourbe très-riche renfermant une certaine quantité de sel marin.

A l'occasion de la petite anecdote bouffonne que nous avons publiée dans notre précédent numéro, et qui était empruntée à la *Feuille d'avis d'Orbe*, l'*Estaffette*, journal ayant nom *Feuille d'annonces*, paraissant à Lausanne, au lieu dit *sur le Crêt*, entre les dernières ramifications de la rue Mercerie et la fontaine couverte de l'Escalier-du-Marché, nous dédie quelques lignes où la douceur des expressions s'allie au tact le plus parfait, à la politesse la plus exquise.

Lecteurs, découvrez-vous et lisez :

Le *Conteur Vaudois*, qui semble de plus en plus prendre la *Griffe* pour modèle, reproduit aujourd'hui une histoire de l'autre monde empruntée, sauf erreur, à la *Feuille d'avis d'Orbe*. Il s'agit de deux Anglais qui, pendant la Fête des Vignerons, traversaient une des rues de Vevey, lorsqu'un cocher maladroit leur poussa son cheval dans les reins ; là-dessus dialogue, tableau et tout ce qui s'en suit.

Il n'y a à cela qu'un léger inconvénient : l'est que, par ordre, aucun véhicule n'a parcouru Vevey pendant la fête...

Le *Conteur* fera bien désormais, ou de mieux choisir ses remplissages, ou de citer ses sources, afin de n'assumer que la moitié du ridicule qui s'attache à d'aussi plates inventions.

Ne tenant aucun compte des observations de l'*Estaffette*, qui sont ici complètement erronées, nous la prions de croire que si, règle générale, la circulation des véhicules était défendue, il y a eu de nombreuses exceptions. La diligence a circulé ; des voitures conduisant les grands prêtres et les déesses dès leur domicile aux endroits désignés pour la réunion des différents corps du cortège, ont circulé ; des chars transportant des vivres pour la troupe ont circulé ; des chars de laitiers ont circulé et enfin plusieurs voitures ont obtenu la permission de passer.